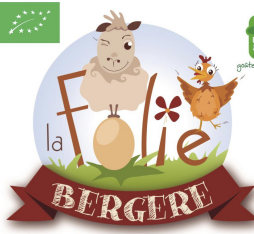


Monsieur Store

Optimisez le potentiel de votre maison



Magasin à la ferme:
De l'agneau, des œufs, des légumes,
des volailles, des produits laitiers, etc.

Mercredi et vendredi : 17h – 19h
Samedi : 10h – 12h30

www.lafoleiebergere.fr

La Lézinière 86340 Nouaillé-Maupertuis
(Rue du stade)

IDEMECA

LA MECANIQUE EN MOUVEMENT

GENDRON transports

86 Cissé
05 49 54 40 39
www.sarl-gendron-transport.com



RENAULT
La vie, avec passion

BEAULIEU GARAGE

10 RUE DES FRERES LUMIERE - 86000 POITIERS
TEL : 05 49 61 11 77 - www.renault-beaulieu.fr

eaux de Vienne

SIVEER



Nouaillé-Maupertuis

BEAUJANEAU
Jérôme BEAUJANEAU
Gérant
06 81 48 47 33
info@sarl-beaujaneau.fr

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - ENERGIES RENOUVELABLES

1 Résidence de la Croix Cambos
86340 NIEUIL L'ESPOIR
info@sarl-beaujaneau.fr
Tél : 05 49 42 65 14

PGI PROFISSIONNEL DU GAZ
RGE QUALIBAT

BIJOUTERIES LASSORT

POITIERS - NIORT - SAINTES



Faure Anthony
Votre spécialiste en charpente, couverture
et zinguerie depuis 1976

- 15 Allée des Justices,
- 86340 Nouaillé-Maupertuis
- 06 81 95 49 29
- 05 87 88 11 38

L'ESPRIT | GAMME | SERVICES | CONTACT

SCMC
Société de Conditionnement de Matériaux de Carrière
La Pierre dans tous ses Etats

SCMC
ZI Sud Pierre Pagnaud
86500 MONTVORILLON
Tél : +33 (0)5 49 91 21 61
contact@scmc-granulats.fr

foul&es

enjoy running

Le BOIS dans la MAISON
Ets JM Jadauff depuis 1983

Generale d'Optique
la fin des lunettes chères

GENERALE D'OPTIQUE DU GRAND LARGE

Generale d'Optique

GAEC DU MARRONNIER

Producteur et vendeur de volailles

Franck & Jean-Marc MELIN,
12 route de Bernay
86240 ITEUIL

05/49/55/02/54



Gargouil
POMMES & JUS DE FRUITS
Entreprise Gargouil
Chantegrolle - 86250 Charroux
Tél. 05 49 87 50 23
sarl-gargouil86@orange.fr

BISCUITERIE AUGEREAU

Tradition, goût et qualité

Plate-Forme - Stockage : Palette / Mi-Lourd / Archives - Cantilever - Cloison

POITOU RAYONNAGES

Equipement Industriel

Neuf & Occasion
06.81.86.74.54 www.actiflip.com

GARAGE DES BOIS

Mécanique • Carrosserie toutes marques

05 49 46 71 39
garage_des_bois@aliceadsl.fr
86240 NOUAILLÉ MAUPERTUIS

ELAN

NOBILIENNE
VITICULTURE & HORTICULTURE

RECONSTRUCTION
PLANTES HAUTEVITÉS
ET ARCHITECTURALES

Poitou Hydroculture

CRÉATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES VERTS

Poitou Paysage



LES P'TITS MOTEURS



DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024 NOUAILLE-MAUPERTUIS

**SUPER TIRAGE
1 ER LOT :
UNE SEMAINE
EN ESPAGNE**

SUR LA TRACE DES CAGOUILLES

NOUVEAUTES 2024

CHALLENGE NEW

"AU FIL DU MOISSON"

AVEC

LE TRAIL DES SANGLIERS

**2 PARCOURS NATURE
8,5 KM / 17 KM**

A PARTIR DE 9H00

COURSES ENFANTS

MARCHE CHRONOMÉTRÉE NEW
8,5 KM



**INSCRIPTIONS EN LIGNE :
WWW.RUNCHRONO.FR**



**PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.LESPITSMOTEURS.COM**



BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LA TRACE DES CAGOUILLES

Le 27 octobre 2024 (départs: 9h30 le 17km, 9h45 le 8,5km)

Départ de la marche chronométrée 9h50

NOM :

| | | | | | | | | |

PRÉNOM :

| | | | | | | | | |

SEXE :

F M

Date de
Naissance :

/ /

COURSES :

8,5km 17km Marche chronométrée 8,5km

8 € 10 € 8 €

N° DOSSARD
(cadre réservé à l'organisation)

Challenge

Oui Non

EMAIL :

*les ptits moteurs s'engagent à ne pas utiliser ce mail à des fins commerciales.
Il servira en cas de re-contact pour d'éventuelles informations spécifiques à l'organisation de la course.*

CLUB ou
ASSOCIATION

Je joins une attestation PPS (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») , ou la photocopie de ma licence FFA (ou FFCO, FFTri ou FFPM) .

Je suis mineur(e) et je fais compléter à mes parents ou responsable l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e)
parents / responsable du
coureur :
déclare l'autoriser à participer à l'épreuve organisée par Les P'tits Moteurs sous mon entière
responsabilité et joins un questionnaire relatif à son état de santé .

DATE :

/ /

Remise des dossards
Samedi 26 octobre de
15h00 à 18h00 et
dimanche 27 octobre de
7h30 à 9h00 à la Maison
pour Tous (chemin de
l'aumônerie)

En signant, j'accèpte l'intégralité du règlement et je m'engage à le respecter.
Signature obligatoire des parents pour les mineurs



Règlement 2024

Toutes les infos sur www.lesptitsmoteurs.com

Organisation et inscriptions en fonction des règles sanitaires en vigueur les 26 et 27 octobre 2024

Article 1 - PARTICIPATION

Sur les 2 parcours : la participation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute photo concernant l'épreuve dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'épreuve de 8,5 km est ouverte à tous licenciés ou non à partir de 16 ans (né en 2008 et avant).

L'épreuve de 17 km est ouverte à tous licenciés ou non

Personnes mineurs :

Doivent obligatoirement avoir une décharge parentale et un questionnaire relatif à son état de santé rempli avec leurs parents.

A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois .

Personnes majeures :

D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées .

D'une attestation PPS (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière.

Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Site <https://pps.athle.fr>

Article 2 – HORAIRES

Dimanche 27 octobre 2023 départs : 9h30 le 17 km et 9h45 le 8,5 km au pied de la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie), commune de Nouaillé Maupertuis (Vienne)

Article 3 – INSCRIPTIONS

En ligne via le site lesptitsmoteurs.com au tarif de 8€ pour le 8,5km et 10€ pour le 17km (+1 € de frais de transaction) .

Jusqu'au vendredi 27 octobre minuit . Samedi 26 octobre 2024 de 15h00 à 18h00 et le dimanche 27 octobre 2024 de 7h30 à 9h00 à la Maison pour Tous au tarif de 11€

Article 4 - RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 26 octobre 2024 de 15h00 à 18h00 et le dimanche 27 octobre 2024 de 7h30 à 9h00 à la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie).

Un coureur = un dossard (pas de distribution groupée pour les clubs) et inscription courses enfants

Article 5 – BALISAGE

Aucun balisage au sol ne sera effectué, afin de préserver l'environnement.

Le balisage se fera à l'aide de petites pancartes « 8km et 17km » et de jalons de rubalise accrochés aux arbres.

Article 6 – SÉCURITÉ

La sécurité sera assurée par des signaleurs placés tout au long du parcours en des endroits stratégiques.

L'assistance médicale sera assurée par un médecin. Tout participant a l'obligation de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche. Tous les signaleurs seront dotés d'un téléphone portable.

Article 7 – RAVITAILLEMENT : Pas de gobelets à disposition, prévoir éco-tasse .

Sur le parcours de 8,5 km : un ravitaillement au bout de 5 km.

Sur le parcours de 17 km : deux ravitaillements au bout de 7 km et 12,5 km.

Article 8 - CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Chaque participant doit courir sur l'épreuve sur laquelle il est inscrit (8,5 km ou 17 km).

Tout participant qui effectuera une autre distance ne sera pas classé, il sera arrêté avant le franchissement de la ligne d'arrivée.

La présence des participants récompensés est obligatoire.

Sur chaque parcours, seront récompensés : les 3 premiers au scratch (hommes et femmes) et les premiers de chaque catégories.

Article 9 - SANCTIONS

Tout participant surpris à ne pas suivre le balisage ne sera pas classé.

Tout participant surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre détrit, faisant preuve d'anti - sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié (aucune réclamation ne sera possible).

Article 10 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation ne peut en aucun être tenue responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une mauvaise préparation physique. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

Article 11 - ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 12 - COURSE Enfants

Départ à 8h45 pour les 9 ans et moins (1km) et 9h00 pour les 10ans à 15 ans (2km)

Article 13 - Marche chronométrée

Distance : 8,5km même parcours que la course de 8,5 km , départ à 10h .

Article 14 –

CHALLENGE : Au Fil du Miosson

COURSE	DATE	Petite distance	Grande distance	Résultats
Trace des Cagouilles	27/10/24	8,5 km	17 km	Temps cumulés des deux courses
Trail des Sangliers	01/12/24	10 km	17km	

Il sera établi deux classements scratchs : hommes et femmes ainsi que des classements par catégorie.

Ces classements seront réalisés pour chaque type d'épreuve :- Petite distance - Grande distance - Petite distance Marche Rapide Chronométrée

DOUCHES AU STADE

